l'Andréanais

336
Juillet/Août

Bulletin municipal d'information

Actu P.3

Un nouveau point d'information touristique

Saint-André des Eaux

www.saint-andre-des-eaux.fr

Édito

Chères Andréanaises, chers Andréanais,

L'été est là et dans quelques jours, les vacances scolaires débuteront.

Pour certains, ce sera l'occasion de partir vers d'autres horizons. Mais ne pas quitter Saint-André-des-Eaux pendant l'été n'est pas une punition. Loin de là ! Avec la Brière à nos portes et l'océan à quelques encablures, la situation géographique idéale de notre commune est riche en possibilités de visites, découvertes, détente et autres baignades. La douceur des soirées estivales donne l'envie de prolonger la journée. Quoi de mieux que de goûter aux joies d'un spectacle musical ou d'un marché nocturne de plein air ? Découvrez tous nos rendez-vous de l'été dans la brochure qui accompagne cet Andréanais.

L'environnement qui constitue notre cadre de vie à l'année devient, à la belle saison, un lieu de découverte et de villégiature pour de nombreux touristes. A partir de début juillet, un tout nouveau bureau d'information touristique sous la forme d'un Tiny Office accueillera nos amis visiteurs au port de la Chaussée Neuve.

Le port de la Chaussée Neuve c'est la « carte postale » de Saint-André-des-Eaux : une ouverture unique sur le marais de Brière. Mon équipe et moi-même sommes particulièrement attentifs à la préservation de ce site exceptionnel, qui est aussi un réservoir de biodiversité. Je sais combien les Andréanais, qui le fréquentent à l'année au travers de différents usages, y sont eux-mêmes attachés. La fréquentation accrue pendant les mois d'été, qui est, fort heureusement, bien loin d'un tourisme de masse, bénéficie aux acteurs du commerce et du tourisme local.

Je suis heureux que notre commune puisse de nouveau offrir un accueil touristique de qualité aux promeneurs. Faites-vous votre idée en allant le visiter, car le Tiny Office est au service de toutes et tous.

Ne manquez pas non plus notre 1er marché de producteurs qui viendra, à partir du 2 juillet, compléter le marché habituel le 1er dimanche de chaque mois (d'avril à novembre).

Je vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances !

Si une chaleur excessive s'invitait, pensons collectivement aux personnes vulnérables de notre entourage.

Mathieu Coënt

Maire de Saint-André-des-Eaux
Vice-Président de la CARENE

État-civil

Lundi de 9h à 12h30
Mardi de 9h à 12h30 - 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h30
Jeudi de 9h à 12h30 - 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h30 - 14h à 16h
Samedi de 9h à 12h

Fermeture les samedis du 15 juillet au 20 août inclus

CCAS

Mêmes horaires d'ouverture que l'état-civil, sauf le samedi

Urbanisme

De 9h à 12h30 :
Lundi, mercredi et vendredi
et les 1er et 3e samedis du mois
Accueil téléphonique :
Lundi et vendredi, de 9h à 12h30

Accueil uniquement sur RDV du 10 juillet au 20 août inclus

Bibliothèque

Mardi
de 15h à 18h
Mercredi
de 10h à 12h30
et de 15h à 18h
Samedi
de 10h à 12h30

Fermeture du 25 juillet au 15 août inclus

Végèterie

Du 1er avril au 30 septembre
Lundi
de 14h30 à 19h
Mercredi
de 14h30 à 19h
Samedi
de 9h à 12h15
et de 14h30 à 19h

Mission locale

Les vendredis de 9h à 12h
Sur rendez-vous au :
02 40 22 50 30

Amélioration habitat

Sur rendez-vous au :
02 51 76 10 00

Collecte Bacs jaunes

Le mardi à partir de 5h
(à sortir la veille)
Tous les 15 jours
suivant secteurs

Ramassage des encombrants

(4e jeudi du mois)
Uniquement sur appel au n°vert
0 800 393 395 au plus tard la veille de la collecte avant midi.

Conception et rédaction : Service communication de la mairie
Crédit photos : Photo de couverture : A. Lamoureux / CARENE
Impression : Imprimerie Le Sillon
Tirage à 3500 exemplaires sur papier recyclé - ISSN 2967-1396
Dépôt légal N° 2377

IMPRIM'VERT®

L'office de tourisme déménage à la Chaussée Neuve

Et se réinvente sous une forme plus légère et surprenante

Crédit photo : Arnaud Dréan

Le port de la Chaussée Neuve, un point d'information touristique à proximité des visiteurs.

Le port de la Chaussée Neuve est un point de départ idéal pour découvrir la faune et la flore du marais de Brière. Ce site particulièrement apprécié en raison de sa vue panoramique sur le marais et de ses activités touristiques (restaurant, promenades en chalands, etc.), est l'un des petits ports emblématiques de Brière.

En raison de la qualité environnementale du lieu, de son attractivité et de l'offre touristique déjà existante, le site est apparu idéal pour assurer l'accueil et l'information des visiteurs. Il était donc naturel d'y accueillir le nouveau point d'information touristique.

Quant à l'ancien local situé en centre-bourg, il va trouver un nouvel usage, en faveur de la densification des services aux habitants, dans les prochaines semaines.

Par la nature même du lieu d'implantation, le choix s'est volontairement porté sur une construction réversible avec une empreinte très limitée sur le milieu. Ainsi est née l'idée de créer un *Tiny Office de tourisme* sur le modèle des *Tiny Houses* (petites maisons) à implanter en écosystème à préserver. Un Tiny Office revêtu de bois et de chaume pour rappeler et valoriser le savoir-faire local. C'est l'entreprise BORN de Carquefou (44) qui a remporté le marché.

Les matériaux naturels et le réemploi sont privilégiés. Ils participent à la dimension esthétique tant extérieure qu'intérieure du projet.

Le bois et le chaume sont largement utilisés ainsi que la laine de bois pour l'isolation. Les travaux sur site ont consisté en la démolition des anciennes toilettes publiques, la préparation du terrain et la connexion au système de phytoépuration des eaux. La construction en elle-même, réalisée en atelier, a pris 6 mois. Le Tiny Office sera installé seulement quelques jours avant son inauguration le 4 juillet 2023.

« Le Tiny Office est un lieu immersif où se combinent éducation à l'environnement et découverte des ressources et des savoir-faire de Brière, entre office de tourisme et cabinet de curiosité. » ***Pierre Sabouraud***

(directeur Saint-Nazaire Agglomération Tourisme)

La conception du Tiny Office a permis de réinterroger la manière d'accueillir, d'informer et d'orienter. Les conseillères et conseillers auront pour mission d'établir un échange avec les visiteurs en les interpellant ou en les surprenant par l'aménagement et le contenu de ce lieu atypique, dont nous ne diffusons volontairement pas d'image pour préserver la surprise.

L'innovation majeure réside en la présence d'un cabinet de curiosités au sein d'un Office de Tourisme. Il s'agit de présenter les spécificités de la Brière : le morta, la tourbe, la diversité ornithologique, les savoir-faire. Les visiteurs pourront toucher la majeure partie des objets exposés, pour appréhender la richesse du territoire et prendre conscience dans le même temps de la nécessité de respecter sa fragilité.

Les horaires :

du 5 juillet au 1er septembre (tous les jours) :
9h30 à 13h00 / 14h00 à 17h30

du 2 septembre au 30 septembre (du mercredi au dimanche) :
9h30 à 13h00 / 14h00 à 17h30

L'équipe vous informera sur les activités gratuites et payantes de l'ensemble du territoire : activités de loisirs, hébergements touristiques, la restauration, les circulations douces, les festivités !

Contact : 02 40 22 40 65
contact@saint-nazaire-tourisme.com

Travaux d'accessibilité du complexe sportif

L'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) est un dispositif créé pour permettre aux Etablissements Recevant du Public (ERP) de se mettre en conformité avec la loi "Handicap" de 2005, qui prévoyait la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de tous les établissements recevant du public.

En 2015, la commune s'est engagée dans cette démarche au travers d'un plan pluriannuel visant une vingtaine de structures municipales. Il devait se clôturer en 2021 mais la pandémie de Covid a malheureusement retardé cette échéance.

Les travaux menés dernièrement, qui doivent se terminer début juillet, portent sur la mise en conformité de la tribune et des salles sportives, et plus particulièrement leurs sanitaires. Ces dernières années, les normes ont évolué. Par exemple, les sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite doivent systématiquement être dotés d'un lavabo ; ce n'était pas le cas auparavant.

Des rampes d'accès vont être mises en place sur les deux sites et une place de stationnement PMR va être créée à l'entrée des tribunes.

Le coût total des travaux – qui englobent quelques modifications supplémentaires dans les locaux (création d'une salle d'archives à la place de l'ancienne salle de musculation, local de rangement, rénovation de la cafétéria)- s'élève à 449 493€ dont 111 728€ pris en charge par l'Etat.

Mais le rôle des élus ne s'arrête pas à la réalisation des travaux. En septembre, la Commission Communale pour l'Accessibilité sera réunie. Composée d'élus, d'usagers et de représentants d'associations de personnes handicapées, son rôle est majeur pour définir les axes de travail permettant une ville accessible à tous.

Rue de la Brière

A l'intersection de la rue de l'Ile de la Pierre : attention, priorité à droite !

Après 4 mois de travaux, la rue de la Brière est dorénavant accessible aux véhicules, piétons et cyclistes. Grâce aux aménagements de la voirie, la création de trottoirs et d'une voie cyclable, tous les usagers pourront circuler en sécurité.

Nous attirons toutefois votre attention : les véhicules circulant sur la rue de la Brière en direction du centre-bourg doivent désormais la priorité aux véhicules débouchant de la rue de l'Ile de la Pierre.

Soyez vigilants à l'approche de cette intersection.

Horaire d'été

État civil : fermé tous les samedis matin,
du 15 juillet au 20 août inclus.

Urbanisme : Accueil uniquement sur rendez-vous
du 10 juillet au 20 août inclus.
Prise de rendez-vous téléphonique :
02 51 10 62 62

Bibliothèque : La bibliothèque sera fermée
du 25 juillet au 15 août inclus.

Carte abeille

Un nouveau logiciel se met en place pour la rentrée

Les prochaines inscriptions pour l'année 2023/2024 aux activités périscolaires, à l'accueil de loisirs et au restaurant scolaire, se feront à partir d'un nouveau logiciel !
Des informations complémentaires concernant l'inscription aux différentes activités vous seront communiquées par l'intermédiaire des cahiers de correspondance des enfants.

> Plus d'informations sur le site internet :
www.saint-andre-des-eaux.fr
et par téléphone : 02 40 01 27 04

La commune candidate au label « ville prudente »

Lors de la campagne électorale, la liste « Pour un avenir durable et solidaire » avait pris un certain nombre d'engagements en faveur d'une ville et de villages apaisés et bien connectés. Quelles sont les premières actions mises en place pour y parvenir ? Pascal Goyal, adjoint aux travaux, à la sécurité, à l'accessibilité et la voirie, et Thibault Chevalier, subdélégué aux mobilités douces, nous répondent.

Qu'avez-vous retenu de vos échanges avec les Andréanais sur ces sujets ?

Thibault Chevalier : Nos échanges avec les habitants sont venus confirmer notre constat.
Lors de nos permanences, les Andréanais nous ont dit qu'ils souhaitaient pouvoir mieux circuler à pied, à vélo ou en voiture partout en toute sécurité. Ils ont aussi pointé le manque de liaisons cyclables.

Pascal Goyal : La problématique de la vitesse, jugée excessive sur certaines voies, a été très souvent abordée. Nous nous sommes donc engagés à sécuriser et poursuivre l'entretien des voiries, carrefours et points de ramassage scolaire et à réduire la vitesse.

Des actions sont-elles déjà engagées pour y parvenir ?

Pascal Goyal : Bien sûr. Très vite, nous avons décidé d'acquérir trois radars pédagogiques. Nous les avons reçus fin avril et depuis le mois de juin ils sont déployés sur différents axes routiers. Ils vont nous livrer des informations précieuses pour la prise de décision future. Car il faut agir c'est certain, mais de manière efficace et parfaitement ciblée. Un temps de diagnostic est donc indispensable.

Il faut aussi sensibiliser un large public.

Thibault Chevalier : La première édition de l'opération « Tous en selle » portée par la commune dans le cadre du défi mobilité a mis l'accent sur « l'écomobilité ».
Et depuis notre prise de fonction, nous travaillons activement à la finalisation d'un « Plan vélo » pluriannuel en lien avec nos partenaires (CARENE, département). Les liaisons avec les villages (Avrillac, Bilac…) mais aussi avec les communes limitrophes sont soigneusement étudiées (St-André/Pornichet, St-André/Guérande etc.). Les contraintes à lever sont nombreuses, mais nous poursuivons l'objectif de créer des axes qui soient aussi directs que possible et évidemment sécurisés.

La commune a postulé pour obtenir le label « ville prudente ». De quoi s'agit-il ?

Pascal Goyal : Ce label est attribué aux communes qui s'engagent pour la prévention et la sécurité routière ou peut-être, devrais-je dire qui s'engagent de manière significative dans la lutte contre l'insécurité routière. Lorsqu'il est obtenu, et nous espérons bien l'obtenir, il est symbolisé par un panneau installé en entrées de ville.

Thibault Chevalier : L'obtention du label « ville prudente », au-delà d'un panneau, serait un gage de sérieux et une forme de validation par une association d'envergure nationale, de la pertinence des actions que nous souhaitons déployer ces prochains mois et années. Ce label témoigne que le partage de la rue et de la route est au cœur des préoccupations des élus. C'est bien ce que nous voulons et surtout ce que nous nous sommes engagés à faire.

Quelles sont les différentes étapes de la labellisation « ville prudente » ?

Thibault Chevalier : Après avoir rempli un questionnaire en ligne, le 27 avril dernier, les délégués de la prévention routière se sont déplacés à Saint-André-des-Eaux afin de vérifier la qualité de l'investissement de la commune en matière d'infrastructures, de prévention et de sécurité routière.

Pascal Goyal : Nous leur avons exposé notre politique en matière de sécurité routière avec 3 objectifs principaux :

> diminuer le risque de mortalité routière (heureusement faible),
> abaisser la vitesse sur toute la commune et l'adapter à la réalité des pratiques de déplacement,
> développer et favoriser la circulation douce.

Nous serons fixés dans le courant du dernier trimestre 2023.

Et d'ici là ?

Pascal Goyal : Nous pouvons déjà annoncer l'élargissement des zones « 30 » notamment dans les villages, des réductions de vitesse en approche des zones « 30 » et le passage de 80 km/h à 70 km/h sur plusieurs voies.

Thibault Chevalier : Les actions à venir sont nombreuses, mais elles passent actuellement par des études de faisabilité.
Nos efforts doivent aboutir à l'ossature d'une circulation plus apaisée et facilitatrice des circulations douces sur la majorité des voiries communales en lien avec le plan vélo.

L'objectif est de permettre d'assurer les liaisons cyclistes :

> **domicile-travail,**
> **domicile-cœur de bourg**,
> **touristiques au sein de la commune,**
> **inter-communales entre le territoire de la CARENE et celui de CAP ATLANTIQUE.**

En favorisant les déplacements notamment domicile-travail à vélo, nous agirons en faveur d'une diminution des émissions de Co2 à l'échelle de la commune.

De la fourche à la fourchette

Un marché de producteur près de chez vous

Vous connaissez le marché traditionnel qui existe depuis de nombreuses années sur Saint-André-des-Eaux, les vendredis et dimanches matin. Pour compléter cette offre et répondre ainsi aux besoins croissants de consommer plus localement exprimés par les habitants, la municipalité a donc initié la mise en place **d'un marché de producteurs.** Il aura la particularité de proposer d'autres produits de qualité. Quel en est le principe ? Ce sont les producteurs ou artisans qui viennent vendre en direct leurs produits de saison locaux et répondant à des modes de production qui protègent la biodiversité et les écosystèmes.

Pour cela, Terroir 44 nous accompagne dans le cadre du Programme Alimentaire de Territoire (PAT) soutenu par le Parc Naturel Régional de Brière. Ainsi, vous aurez le plaisir de retrouver tous ces bons produits, près de chez vous, tous les 1ers dimanches matin de chaque mois, d'avril à novembre, sur la place de l'Eglise. **Démarrage le 2 juillet.** Ce nouveau rendez-vous mensuel, qui pourra s'accompagner de temps d'animation, participera à la dynamisation du cœur de bourg.

Les producteurs et commerçants vous attendent nombreux !

Forum des associations

Découvrez une démonstration de freestyle

Samedi 2 septembre de 14h à 16h
Espace du Marais

A l'occasion du forum des associations, un Show de FreeStyle Football sera présenté. Le freestyle football, c'est l'art de jongler avec un ou plusieurs ballons de football en mélangeant acrobatie, danse et gestes footballistiques. C'est un vrai spectacle qui saura ravir autant les fans de football que les néophytes. En plus du show, l'équipe propose des initiations et une partie interactive mettant en scène, dans la bonne humeur, des volontaires du public.

Repas des aînés

Les inscriptions commencent !

Le traditionnel repas des aînés se tiendra le samedi 30 septembre de 12h00 à 17h30 à l'Espace du Marais.

La municipalité donne ainsi à ses séniors l'occasion de partager des moments d'échanges et de convivialité, en les réunissant autour d'un bon repas, servi au son d'un orchestre. Vous avez 70 ans ou plus et vous souhaitez y participer ? Inscrivez-vous auprès de l'accueil de la mairie avant le 30 août. En cas de difficulté à vous déplacer, indiquez-le nous lors de votre appel, vous pourrez bénéficier d'un transport gratuit vers l'Espace du Marais.

> Inscription :
02 51 10 62 62 / accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr

Les personnes ne pouvant y participer pour raison de santé sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie. Un colis leur sera offert en remplacement du déjeuner.

Le CCAS au cœur des solidarités

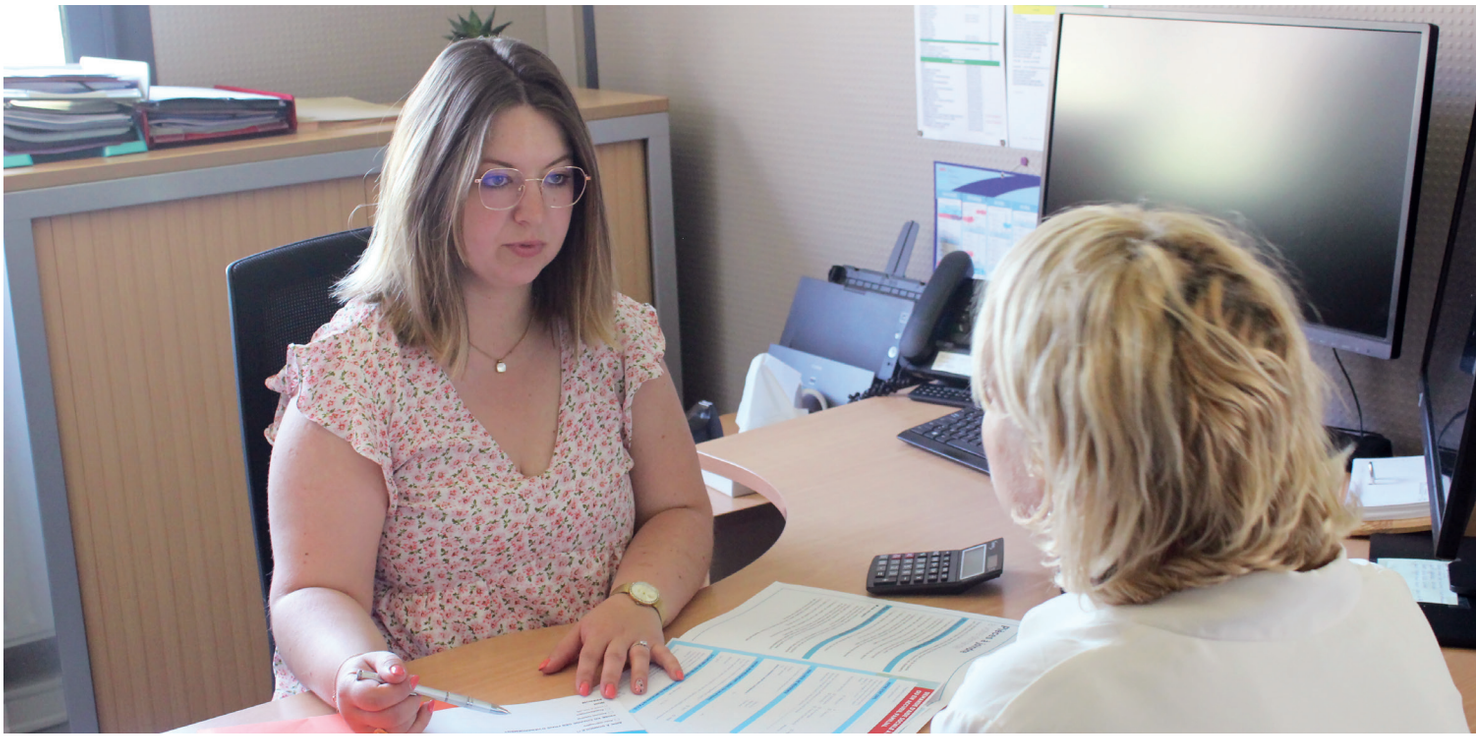

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) est un établissement public rattaché à la commune géré par un conseil d'administration. Il est composé à parité d'élus de la municipalité, d'une part, et de représentants qualifiés qui interviennent dans le champ de l'action sociale, d'autre part. Le maire en est le président de droit.

Le CCAS anime une action de prévention et de développement social dans la commune, informe et oriente face à des difficultés sociales, financières, familiales ou professionnelles et travaille en liaison étroite avec les institutions publiques ou privées. Il constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants.

Pour surmonter les difficultés de la vie quotidienne, le CCAS informe sur les aides sociales et les dispositifs d'accompagnement

Il peut s'agir d'une aide financière ponctuelle, d'une réduction pour les déplacements (réseaux STRAN et régional ALEOP), d'un accompagnement pour une aide médicale, un maintien à domicile.

Le CCAS est à l'écoute de chacun en toute confidentialité.

A l'approche de l'été…

des solutions pour un maintien à domicile adapté !

Plan canicule : il est proposé aux andréanais âgés ou en situation de handicap de bénéficier, en cas de déclenchement par la Préfecture, du plan d'alerte et d'urgence et en période de canicule, d'un contact périodique avec le Service Action Sociale destiné à apporter conseil et assistance.

Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez demander une inscription au registre communal.
(Cette inscription est facultative, totalement confidentielle et gratuite).

Pour vous inscrire, le formulaire est disponible :

> **à l'accueil de la mairie**
> **sur le site www.saint-andre-des-eaux.fr / rubrique Action Sociale « Maintien à Domicile »**

La téléassistance, un service contre l'isolement

La téléassistance assure un service d'assistance et de sécurité de jour comme de nuit pour les personnes qui souhaitent rester à leur domicile. Chaque abonné dispose d'un boîtier raccordé à une ligne téléphonique. Une pression sur un déclencheur (médaillon ou montre) met la personne en relation avec le centre d'écoute de téléassistance et permet de dialoguer sans décrocher le téléphone. Selon la nature de l'appel, les professionnels évaluent la situation et peuvent contacter ou faire intervenir les proches ou les services d'urgence. Ce service est facturé mensuellement, le tarif varie en fonction des ressources.
La téléassistance peut être demandée pour toute personne âgée, isolée ou en situation de handicap sans conditions d'âge.

Pour tout renseignement et/ou une demande d'installation, vous pouvez contacter le CCAS.

Contact : Jessica TOUGERON **02 51 10 62 62**
> **ccas@ville-st-andre-des-eaux.fr**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Crédit photo : Jérôme Bosger

Protéger les arbres, c'est essentiel

Il y a quelques mois, un premier article dans ce bulletin mettait en avant le rôle majeur des arbres dans notre environnement. En effet, mettre en place des actions pour les préserver est un engagement fort de notre nouvelle équipe afin d'offrir aux habitants un territoire plus résilient et lutter contre le dérèglement climatique.

Les arbres d'envergure, isolés ou en allée, les haies bocagères et les boisements jouent un rôle essentiel dans la structuration de notre espace patrimonial et bâti ainsi que de multiples services écosystémiques. Les Atlas de la Biodiversité Communale en cours depuis plus d'un an ainsi que la valorisation des trames vertes et bleues participent également à préserver ces réservoirs de biodiversité.

Ainsi, en lien avec la réflexion menée par la CARENE sur le sujet, **la commune de Saint-André-des-Eaux va engager un inventaire de son patrimoine arboré** dans le cadre de la prochaine modification du PLUi en 2024.

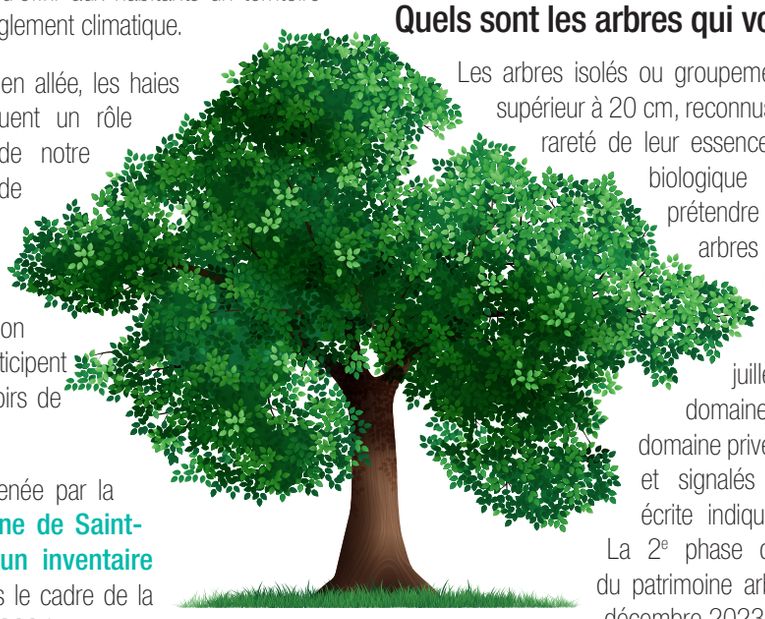

A partir du mois de juillet, c'est Safolia, société d'ingénierie-conseil spécialisée dans l'étude des milieux naturels et ruraux, qui conduira cette étude en plusieurs étapes, et ce jusqu'en décembre 2023.

Quels sont les arbres qui vont être recensés ?

Les arbres isolés ou groupements d'arbres, d'un diamètre supérieur à 20 cm, reconnus au regard de leur âge, taille, rareté de leur essence, ou encore de leur intérêt biologique ou hydraulique, peuvent prétendre à être reconnus comme des arbres d'intérêt patrimonial, voire remarquables.

Un premier temps d'étude en juillet s'intéressera aux arbres du domaine public et à certains sujets du domaine privé repérés par leur propriétaire et signalés en mairie (sur demande écrite indiquant la parcelle concernée). La 2e phase concernera le recensement du patrimoine arboré privé, de septembre à décembre 2023.

Pour plus d'informations :

Si vous êtes intéressés par cette démarche de recensement, une réunion d'information en présence de Safolia aura lieu :

> **le lundi 10 juillet à 20h, salle des mariages.**

École élémentaire Notre-Dame

> Projet contes et légendes

En lien avec le projet de l'école sur les "Contes et légendes", les élèves de CM2 se sont rendus dans le Périgord noir pour leur voyage scolaire. Ce voyage de 5 jours a clôturé le travail de toute l'année sur l'époque médiévale, la chevalerie et les légendes arthuriennes.
De Sarlat au château de Castelnaud en passant par la Roque St Christophe et la balade en gabare, le Moyen Âge n'a plus de secret pour les enfants.
En juin, toutes les classes ont présenté leur travail réalisé autour des "Contes et légendes" en arts visuels, musique, lecture, écriture…
La matinée s'est terminée par un tournoi de chevalerie présenté par l'association Celta Cavalia.
Toute l'école remercie vivement les cavaliers !

Retour en images SUR L'ANNÉE SCOLAIRE

École maternelle Jules ferry

> Défi mobilité à la maternelle Jules Ferry

En mai, l'école a de nouveau participé au défi mobilité de la région Pays de la Loire.
Tous les enfants ont fait des ateliers vélo avec leur propre vélo le matin.
Avec la participation des parents, l'école a proposé des ateliers variés : slalom, freinage, conduite sur, sous et entre des obstacles, bascule, parcours …
Les enfants ont bien progressé et l'équipe enseignante a même constaté, grâce aux ateliers vélo, une amélioration de la qualité des autres apprentissages.
Rendez-vous est pris pour l'an prochain !

École maternelle Jules ferry

> Initiation à l'équitation

Les enfants ont visité le centre équestre. C'était une grande première ! Ils ont découvert de petits poneys parfaitement adaptés à leur taille. Ils ont soigné et préparé les poneys avec les anciens puis ont pratiqué dans le manège. La matinée s'est terminée par un pique-nique tous ensemble sous les arbres auprès des poneys.
C'était un moment très convivial qui a permis de créer du lien intergénérationnel.

École élémentaire Jules Ferry

> Projet équitation en CP

Tous les élèves ont commencé les séances d'équitation au Manège des Platanes de la Baule Escoublac.
Au programme, six séances pour approcher, monter, trotter et prendre soin du poney.
Ce projet se finalisera par une grande balade à poney dans la forêt d'Escoublac.

École élémentaire Jules Ferry

> Séjour des CM2 en Normandie

Au programme : les plages du débarquement, le musée des beaux-arts de Caen et le Mont-Saint-Michel. **Séjour enrichissant pour tous.**

Dans les coulisses des Fanas du dancing

Les animations

Le dimanche 19 novembre 2023 à l'Espace du Marais, les Fanas du Dancing proposent un déjeuner dansant animé par l'orchestre « Tendanse ».
C'est ce même orchestre qui mettra le feu et tous les convives sur la piste de danse pour le traditionnel réveillon **du 31 décembre 2023** à l'Espace du Marais.
Une Saint-Sylvestre alliant plaisir de l'assiette et de la danse.
Au printemps (avril 2024), viendra le temps de la compétition amicale « danse sportive » en partenariat avec Duo Danse.
La saison se clôturera par le traditionnel gala de danse annuel, qui réunit au mois de mai tous les élèves, leurs parents et leurs proches.

Les cours

La danse est un art qui demande rigueur et persévérance, mais elle doit avant tout rester un plaisir.

Aux Fanas du Dancing, le souhait est donc de promouvoir la danse pour tous les âges en se basant sur cette notion de plaisir. Les cours sont essentiellement collectifs (certains d'entre eux peuvent être particuliers, à la demande). Et il y en a pour tous les goûts !

> **Avec Annick,** les plus petits (de 3 ans ½ à 7 ans) peuvent faire de l'éveil et de l'initiation à la danse,

> **Manon** propose des cours de Latino Kids (pour les 6-9 ans), de Solo Team Latine 1, Solo Team Latine 2, Solo Latine Compétiteurs et Solo Latine Adultes,

> **C'est Mathilde** qui assure les cours de jazz : jazz 1 (pour les 8-11 ans), cabaret (pour les plus de 10 ans), jazz 3 (adultes), ainsi que des cours de barre au sol (ado/adultes) pour développer tonicité et souplesse,

> Les cours de danses standard pour compétiteurs sont dispensés par **Nikolay,**

> **Sébastien** est le professeur toutes danses séniors IV et initiés.

Les danses standard sont des danses où les partenaires sont en contact permanent, face à face dans les bras l'un de l'autre : on y trouve entre autres la romantique valse lente, le tango si expressif, le joyeux et rapide quick step…

Les danses latines sont festives, énergiques et sensuelles. Elles regroupent la samba brésilienne, symbole du carnaval, le cha-cha-cha et ses rythmes afro-cubains, la rumba, le paso doble venu d'Espagne et le jive, une danse parente du rock et du boogie-woogie pleine d'énergie.

Le « Solo Team Latine » permet une autre approche des danses latines. C'est un travail de groupe sur les rythmes sud-américains, mais comme son nom l'indique, « solo ».

Lauryne partage son expérience

« C'est grâce à une amie qui avait fait un stage aux Fanas du Dancing que j'ai eu envie d'essayer. J'avais 8 ans. Je me suis inscrite au cours de Solo Team Latine. Très vite, j'ai voulu participer à des compétitions. Lors de la dernière compétition amicale à Saint-Andre-des-Eaux, j'ai terminé 1ère dans ma catégorie Solo Latine. Aujourd'hui j'ai 11 ans et j'espère bien aller au championnat de France en 2024. »

Ajoutons que ses professeurs la considèrent comme un futur prodige promis à un bel avenir.

Les Fanas du Dancing… des efforts récompensés !

L'association, qui a vu le jour en 2002, n'est pas peu fière des succès et de la renommée de certaines anciennes élèves.

Petite elle a pris des cours pendant trois ans, **Marie Denigot** est devenue par la suite championne de France en danse sportive en 2010 et puis professeur dans l'émission « Danse avec les stars ».

Manon Perrais, qui a débuté à 10 ans, est aujourd'hui devenue compétitrice et à son tour professeur.

Candice Eon est une ancienne élève des Fanas du Dancing, où elle a commencé les cours à l'âge de 8 ans. Cette année, elle a remporté le championnat régional et a ainsi pu participer au championnat de France à Marseille en mai dernier. Elle y a remporté le trophée de France en Solo danse latine parmi une trentaine de concurrentes venues de toute la France.

Saison 2023-2024

> **Contacts : Séverine Fraudin** - Présidente

tél. 06 67 80 15 68 mail : severine.fraudin@wanadoo.fr

site internet : http//lesfanasdudancing.e-monsite.com

Action ! Stage de Bande Dessinée

Pour les enfants de 7 à 12 ans

Invente et réalise ta propre planche de BD : du scénario à la mise en page, du croquis au dessin définitif, en noir et blanc ou en couleurs. Tu seras accompagné.e, dans toutes les étapes de ta création par une intervenante professionnelle.

A toi de jouer !

Du 17 au 21 juillet **de 10h à 12h**
> **Salle Picasso**
Renseignements et inscription :
02 40 01 27 19 ou 06 95 51 87 21
10 places disponibles

amicale laïque SAINT ANDRÉ DES EAUX

« L'association Début de soirée a perdu un membre cher. Paulette, du haut de son bel âge, était une amie fidèle avec de l'humour, une rigolote ! Elle ne montait plus sur les planches mais elle tenait à être présente aux côtés des bénévoles pour vendre les programmes et ainsi pouvoir envoyer un chèque global à des associations qui nous tenaient à coeur. Paulette on t'embrasse »

OPERATION TOUTES POMPES DEHORS

Le résultat de l'Opération Toutes Pompes Dehors

Chaque année, en mars, l'association organise une grande collecte de chaussures usagées permettant de financer une semaine de vacances aux enfants atteints d'un cancer. Pendant quinze jours, des dizaines de bénévoles se sont mobilisés pour mettre en place et animer plus de 1000 points de collecte répartis sur tout le Grand Ouest.
A l'issue de la collecte, les chaussures sont récupérées lors d'une grande tournée. Elles sont ensuite envoyées au Relais Atlantique qui les pèse et reverse à l'AOPA le montant correspondant. Le Relais Atlantique se charge de donner une deuxième vie à vos chaussures. Elle les trie, fournissant ainsi un emploi à des personnes en situation d'exclusion, puis les redistribue par différents circuits. Vos chaussures pourront alors, selon leur état, être revendues en France à prix très bas à des personnes aux faibles ressources, ou être proposées à l'export, recyclées, valorisées…

> Au total, ce sont **60 tonnes de chaussures qui ont été collectées.** Les enfants pourront partir direction Saint Jean de Montclar (Alpes-de-Haute-Provence) du 20 au 27 août prochain !

TRIBUNE

EXPRESSION DES CONSEILLERS n'appartenant pas à la majorité municipale

Le mois de juillet sonne la fin de l'année scolaire pour tous les élèves. Celle-ci est particulière pour les élèves de CM2 qui quittent leur école andréanaise pour se retrouver en septembre dans un des collèges environnants. Nous leur souhaitons une bonne continuation.

La saison estivale 2023 sera marquée par différentes animations dans notre commune.
Nous souhaitons que toutes ces manifestations rencontrent leur public. Saluons le travail des différents services municipaux (vie associative, communication, services techniques...) qui œuvrent depuis plusieurs mois et qui seront mobilisés tout l'été pour que ces rendez-vous soient une réussite.

L'équipe majoritaire nous a informés que les « pique-niques concerts », mis en place l'été dernier à la Chaussée Neuve et qui avaient rencontré un vif succès, seraient délocalisés cette année au sein du complexe sportif. En commission, nous avons indiqué que nous regrettions ce choix : le cadre bucolique de la Brière se prêtait parfaitement à la musique. La majorité municipale va-t-elle revenir sur sa décision ? A l'heure où nous écrivons ces lignes, le 31 mai, le choix du lieu des « pique-niques concerts » ne semble pas défini…

L'été sera aussi marqué par des manifestations organisées par les associations, avec notamment la Fête des Chalands Fleuris, le 6 août. Nous espérons que les spectateurs seront nombreux sur le site de la Chaussée Neuve pour ce rendez-vous incontournable pour les touristes, mais qui est aussi un moment très important pour les nombreux bénévoles de nos associations andréanaises.

Enfin, depuis quelques années, l'été rime malheureusement avec sécheresses et restrictions d'eau. Espérons que cet été 2023 fasse exception et propose une météo favorable qui satisfasse agriculteurs, vacanciers, professionnels du tourisme, etc.

Très bel été à toutes et tous !

Sylvie GOSLIN-GUIHENEUF, Pascal HASPOT, Laurette FOUCHER, Raynald MORIN, Christelle ODIAU, Manuel BÉRASALUZE.

Élu.e.s du groupe
"Saint-André avec vous"

AGENDA

VENDREDI 30 JUIN
Spectacle équestre
« Horses & Rock »
20h30
Carrière équestre rue du Marais
Gratuit

SAMEDI 1ER JUILLET
Fête de l'École
École Jules Ferry

DIMANCHE 02 JUILLET
DIMANCHE 06 AOÛT
Marché de Producteurs
En matinée / Place de l'Église

VENDREDI 7 JUILLET
Marché nocturne/animation
avec la Compagnie Kanahi
19h à 23h
Place de l'Église
Gratuit

DIMANCHE 16 JUILLET
Concert VIP
CAVALIER ALBA
18h
Port de la Chaussée Neuve
Gratuit

JEUDI 20 JUILLET
Pique-nique concert
VISNONIA QUARTET
19h30 à 21h
Théâtre de verdure
Gratuit

VENDREDI 21 JUILLET
Spectacle Attention Dragons
20h30
Place de l'Église
Gratuit

JEUDI 27 JUILLET
Pique-nique concert
LES CORDES VAGABONDES
19h30 à 21h
Théâtre de verdure
Gratuit

VENDREDI 28 JUILLET
Spectacle de bulles géantes
Cie Agréabulles
20h30
Place de l'Église
Gratuit

JEUDI 03 AOÛT
Pique-nique concert
LYDIE JAZZ QUARTET
19h30 à 21h
Théâtre de verdure
Gratuit

DIMANCHE 06 AOÛT
Fête des Chalands Fleuris
9h30 à 23h
Billetterie sur place ou en ligne
Port de la Chaussée Neuve

JEUDI 10 AOÛT
Pique-nique concert
IVOUCHKI
19h30 à 21h
Théâtre de verdure
Gratuit

JEUDI 10 AOÛT
Collecte de Sang
15h à 20h
Amicale donneurs de sang
Espace du Marais

VENDREDI 11 AOÛT
Spectacle théâtral
Cure de Thalassoésie de la compagnie Théâtre Cabines
19h30
Théâtre de verdure
Gratuit

SAMEDI 02 SEPTEMBRE
Forum des Associations
10h à 16h
Show de FreeStyle
14h à 16h
Espace du Marais

RETROUVEZ
Toutes vos animations d'été dans votre nouvelle brochure

le saviez-vous ? Les cloches de l'église n'ont été baptisées qu'en 1937

La nouvelle église a été inaugurée en 1878 ... sans clocher, **lequel ne sera édifié que 60 ans plus tard.**

En mars 1937, les habitants de la commune sont convoqués par M. l'abbé Boirou : « Il faut préparer notre fête du 4 avril et d'abord faire une esplanade convenable. Aussi, nous allons faire appel à plusieurs corvées d'hommes pour ce travail. Lundi, les hommes de la frérie du Bourg et de Tétra; mardi, Ville de Rouëllo, Ville d'Allain, Ville Josse, Landes d'Ust et autres villages environnants. » La corvée représente à l'époque 2 à 4 jours de travail gratuits par an. Puis c'est l'arrivée par le train des 3 cloches fondues à Annecy, dont la plus lourde pèse une tonne : « Trois charrettes conduites par des bœufs ont été les chercher. Ce fut un travail délicat et difficile de les mettre du wagon dans les charrettes, la gare ne possédant pas de grue, mais grâce aux efforts des hommes de bonne volonté, le travail s'est effectué sans accident. Il en a été de même pour les rentrer à l'église. »

Le 4 avril 1937, M. Alexandre Bazile, maire de Saint-André, les membres du conseil municipal et la population accueillent Mgr Villepelet, évêque de Nantes, qui vient présider à la cérémonie de bénédiction du clocher, des orgues et des cloches baptisées Marie-Eugénie (560kg – note sol dièse), Marie-Joseph (800kg – note fa dièse) et Andrée (1100kg – note mi).

Association Histoire et Patrimoine
www.histoirepatrimoinestandre.com